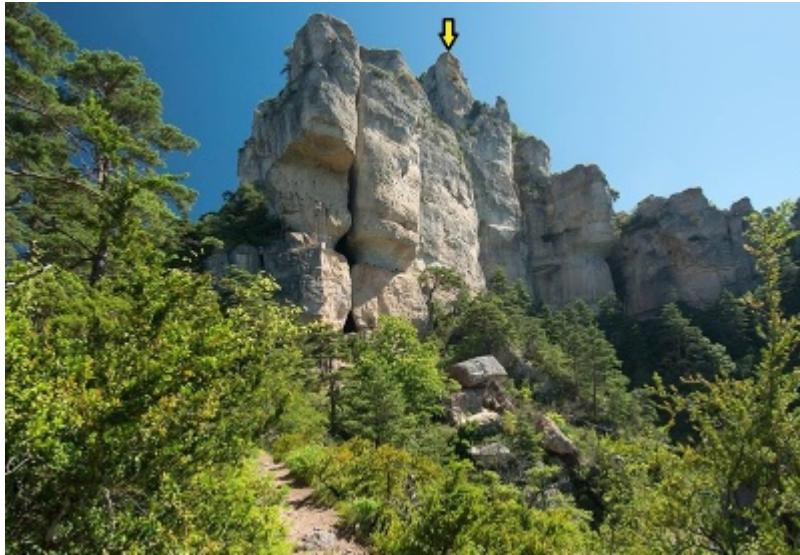


Pandora

De Topo Paralpinisme



Sommaire

- 1 Caractéristiques
- 2 Accès : 45mn (en auto-navette)
- 3 Remarque
- 4 ATTENTION

Caractéristiques

- **Lieu** : Falaise dominant les vases de Sèvre et de Chine dans les gorges de la Jonte
- **Hauteur** : 60m
- **Orientation** : Sud
- **Matériel** : de quoi installer une static-line
- **Posé** : en bas sur le bord de la route ou de précision sur la Roche décollée
- **Première** : Timothée Maurel en décembre 2020

Accès : 45mn (en auto-navette)

Sentiers visibles sur la carte Openstreet Map

Depuis le village du Rozier (à l'Est d'Aguessac), rouler 2km vers l'Est dans les gorges de la Jonte et se garer sur un des parking en 44.191965 , 3.225975.

D'ici, prendre le sentier montant dans le talus en direction du cirque des Vases.

Le sentier fini par une Via ferrata facile (pas besoin d'équipement) qui se termine entre les vases. De là, prendre à droite vers l'Est en suivant le sentier et tourner à gauche environ 150/200m après

avoir passé le vase de Chine.

Le sentier va monter sur le plateau et partir vers l'Ouest vers une crête. Arrivé sur la crête, prendre à gauche vers le sud afin de rejoindre un point de vue au dessus des vases (44.194969 , 3.230475).

Face au sud, il faut maintenant descendre sur la gauche dans un talweg afin de rejoindre l'exit en face sud (44.194693 , 3.230432), juste en dessous du point de vue.

Remarque

Le principal intérêt de ce saut est le sous voile d'une qualité exceptionnelle mais aussi une incroyable doublette en posant sur la Roche Décollée (réservé aux paralpinistes expérimentés et précis sous voile).

-  Espace naturel réglementé : Spot interdit

ATTENTION

Les sauts situées à l'Est du vase de Sèvre (Vase de chine, Terrasse de chine, **Pandora**, Roche décollée, Sodome, Fusée etc...) sont dans le parc national des Cévennes et donc interdits. Dans cette zone le survol à moins de 500m sol n'est pas autorisé. Nous entretenons une bonne relation avec le parc et des perspectives d'autorisation exceptionnelles de saut sont envisageables, merci de respecter cette règle.

https://www.cevennes-parcnational.fr/sites/cevennes-parcnational.fr/files/atoms/files/arrete_survol_libre_0.pdf



Récupérée de « <https://www.base-jump.org/topo/index.php?title=Pandora&oldid=11355> »

Catégories :

Spot Interdit
Parc régional des Grands Causses

- Dernière modification de cette page le 9 juin 2024, à 16:44.
- Le contenu est disponible sous licence Creative Commons paternité - non commercial - partage à l'identique sauf mention contraire.

